

N. 24

Ministère de la Guerre

Secrétariat général

Bureau des vivres

Cebland  
Louis Bernard

à Montagnac (Aveyron)  
le 20 Janvier 1843.

Le mil huit cent quarante trois le vingt Décembre, Nous  
 André Couvet, Maire officier de l. Etat civil de la ville de Montagnac chef  
 lieu de canton Département du Lot et Tarn, avons, en vertu de l'article  
 quatre vingt du code civil transcrit & extrait mentionné dans le même acte  
 Par ordre de Monsieur le Ministre Secrétaire d. Etat de la Guerre & Conseiller d. Etat  
 Secrétaire général certifié qu'un cahier mentionné déposé au Bureau des  
 Vivres de Montagnac est conçu ainsi qu'il suit: Arrêté d. Préfet de Montagnac  
 Du registre des Vivres du dit hospital à ce cahier  
 ce qui suit: Le sieur Cebland Louis Bernard chapelain de l'armée  
 classé au cinquième escadron du deuxième Régiment de chasseurs  
 à cheval, immatriculé sous le Numéro quatre mille six cent quarante  
 le vingt six juillet mil huit cent ouf à Montagnac Canton du dit  
 Du fait de son fils d. Antoine et de Veronique Brandelle et nés au dit  
 hospital le six Janvier mil huit cent quarante trois et y est déposé à vingt  
 six Janvier mil huit cent quarante trois, à quatre heures du soir par devant  
 de Gysbertin, Je soussigné Comptable du dit hospital ainsi le présent  
 arrêté et conforme au Registre des Vivres du dit hospital fait à  
 Montagnac le premier Novembre mil huit cent quarante trois signé  
 Bigillet, Nous sous-intendant militaire chargé de la police de l'Armée  
 de Montagnac, certifie que le signataire ci-dessus est celle desdits  
 adjudicat au premier comptable et que son fils d. Antoine, fait à  
 le premier Novembre mil huit cent quarante trois signé de Couvet, Le  
 de quoi, le présent acte a été délivré pour servir et valoir à ce que  
 fait à Paris le vingt Décembre mil huit cent quarante trois devant  
 ou marge est écrit l'inspecteur P. Charbonnier, Le sous-chef signé Couvet,  
 chef du Bureau signé Couvet.

Couvet

N° 24

Ministère de la Guerre  
Secrétariat général  
Bureau des Lois et archives  
ERBLAND Louis Bernard  
décédé à Mostaganem (Afrique) le 26 Janvier 1843

L'An mil huit cent quarante trois le onze Décembre, Nous André Touvet, Maire officier de l'Etat civil de la ville de Ferrette, chef lieu de canton, Département du Haut Rhin, avons, en vertu de l'article quatre vingt du code civil, transcrit l'extrait mortuaire dont la tenue faite Par ordre du Ministre secrétaire d'Etat de la Guerre, le Conseiller d'Etat secrétaire général certifie qu'un extrait mortuaire déposé au bureau des Lois et archives est connu ainsi qu'il fait : Armée d'Afrique, ambulance de Mostaganem. Du registre de décès du dit hopital a été extrait ce qui suit : Le sieur Erblanc Luis Bernard, chasseur de deuxième classe au cinquième escadron du deuxième Régiment de Chasseurs d'Afrique, immatriculé sous le Numéro quatre mille cinq cent quatorze né le vingt six Juillet mil huit cent neuf à Ferrette, canton du dit, département du Haut Rhin, fils d'Antoine et de Véronique K—d-iller, est entré au dit hopital le seize Janvier mil huit cent quarante trois, et y est décédé le vingt six Janvier mil huit cent quarante trois, à quatre heures du soir par suite de dysenterie. Je soussigné comptable du dit hopital certifie le présent ---- véritable et conforme au Registre des décès du dit hopital, fait à Mostaganem le premier Novembre mil huit cent quarante trois signé Rigollet. Nous sous-intendant militaire chargé de la ---- de l'Ambulance de Mostaganem, certifions que la signature ci-dessous est celle de Monsieur Rigollet adjudant au premier comptable et que foi doit y être ajouté. Fait à Mostaganem le premier Novembre mil huit cent quarante trois signé de ----. En foi de quoi, la présente copie a été délivrée pour servir et valoir ce que de raison (?) fait à Paris le neuf Décembre mil huit cent quarante trois, signé ---- en marge est écrit vérifié P. -----, le sous chef signé ----, ---- chef du bureau signé ----

---

N° 24

Ministry of War  
General secretary  
Office of Laws and archives  
ERBLAND Louis Bernard  
deceased at Mostaganem (Africa) 26 January 1843

1843, 11 Decembre, we

André Touvet, Maire and civil state officer of the town Ferrette, head of canton, Departement of Haut Rhin, have, according to the article 80 of the civil code, transcribed the death extract that was established by order of of the Minister State secretairy of War, the State counsellor general secrytary certifies that a death extract brought to theoffice of Laws and archives is known as follows: Army of Africa, ambulance of Mostaganem. From the death register of the aforesaid hospital was extracted the following: Mister Erblanc Luis Bernard, « chasseur » of 2<sup>nd</sup> class, 5<sup>th</sup> squadron, 2<sup>nd</sup> Regiment of « Chasseurs » of Africa, immatriculated under No. 4514 born 26 July 1809 in Ferrette, canton of the same, departement of Haut Rhin, son of Antoine and of Véronique K—d-iller, has entered the aforesaid hospital 16 January 1843, and died there 26 January 1843, à 4 pm due to dysentery. I undersigned accountant (?) of the aforesaid hospital certify the present ---- true and conform to the death register of the aforesaid hospital, done at Mostaganem 1<sup>st</sup> November 1843 signed Rigollet. We, military under-intendant (?) in charge of the ---- of the Ambulance of Mostaganem, certify that the signature below is that of Mister Rigollet deputy of the first accountant and that faith can be accorded. Done in Mostaganem 1<sup>st</sup> November 1843 signed by ----. In faith of what, the present copy was delivred to serve and be worth to what is reasonable (?) Done in Paris 9 December 1843, signed ---- in margin is written verified P. -----, the under-chief signed ----, ---- chief of office signed ----